



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

taux

Question écrite n° 42524

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le taux de TVA applicable aux travaux de rénovation. À l'occasion du lancement de la deuxième conférence environnementale, le Président de la République a annoncé son intention d'appliquer le taux de TVA réduit à 5 % aux seuls travaux de rénovation énergétique. Pourtant, les travaux du bâtiment dans leur ensemble, constituent un formidable gisement d'emplois non délocalisables qu'il convient d'encourager. Il souhaite donc connaître sa position sur le sujet, et s'il entend intégrer dans le projet de budget pour 2014 la baisse à 5 % du taux de TVA à l'ensemble des travaux de rénovation.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42524

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11758

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)